



Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni le Jeudi 7 mai 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 25

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Guillaume	BEDHET
Sandrine	BERTHET
Lucie	BLANC
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Odile	COUBAT
Carole	FONTAINE
François	GAUDIN
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Monique	NAGORNY
Marie-Pierre	OUVRIER
Sandrine	POIGNET
Patrick	POUPELLOZ
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Virginie	VERNAZ
Eliette	VIARD GAUDIN
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Christian EXCOFFON	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER
Caroline MONGELLAZ	Ayant donné pouvoir à Marie-Pierre OUVRIER

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Finances - Budget principal du CIAS Arlysère – Compte Financier Unique 2025

Rapporteur : M. le Président

Conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics adoptent, au plus tard au titre de l'exercice 2026, un Compte Financier Unique, qui se substitue au Compte administratif ainsi qu'au Compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Considérant que le Compte Financier Unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat,

Considérant que le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

Considérant que le CIAS Arlysère a choisi d'adopter le Compte Financier Unique à compter de l'exercice 2025,

Considérant le Compte Financier Unique présenté et résumé comme suit :

BUDGET PRINCIPAL CIAS					
COMPTE ADMINISTRATIF 2025					
SECTION D'EXPLOITATION					
Chapitre	Libellés	CA 2025	Chapitre	Libellés	CA 2025
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 554 410,18	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 247 425,76
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 126 169,72	74	Dotations et participations	2 446 169,03
65	Autres charges de gestion courante	1 128 816,29	75	Autres produits de gestion courante	2 926 620,84
66	Charges financières	189 583,02	77	Produits exceptionnels	4 413,75
67	Charges exceptionnelles	10 227,84	013	Produits financiers et produits non encaissables	111 714,42
68	Charges spécifiques	15 000,00			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	79 700,00	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 861,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		8 103 907,05	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 745 204,80
RESULTAT DE L'EXERCICE		-358 702,25			
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		2 046 718,47			
RESULTAT DE CLOTURE - EXPLOITATION		1 688 016,22			
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Libellés	CA 2025	Chapitre	Libellés	CA 2025
16	Emprunts et dettes assimilées	2 224 644,08	10	Dotation, fonds divers et réserves	2 239 567,78
21	Immobilisations corporelles	129 536,06	13	Subventions d'investissement	57 593,00
23	Immobilisations en cours		20	Immobilisations incorporelles	716,78
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 861,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 700,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 363 041,14	RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 377 577,56
RESULTAT DE L'EXERCICE		14 536,42			
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		-206 919,70			
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT		-192 383,28			
RESTES A REALISER (RAR) - DEPENSES		6 544,79	RESTES A REALISER (RAR) - RECETTES		0,00
TOTAL RAR		-6 544,79			
RESULTAT DE CLOTURE INVESTISSEMENT AVEC RAR		-198 928,07			
BUDGET TOTAL					
DEPENSES TOTALES		10 473 492,98	RECETTES TOTALES		10 122 782,36
RESULTAT DE L'EXERCICE		-350 710,62			
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		1 839 798,77			
RESULTAT DE CLOTURE		1 489 088,15			

M. le Président quitte la séance et laisse la présidence à Maguy RUFFIER.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le Compte Financier Unique du Budget principal du CIAS Arlysère tel que présenté ci-dessus ;**
- **reconnait la sincérité des restes à réaliser ;**
- **arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

